ARVESTAR

RAPPORT D'ACTIVITÉ D'ENGAGEMENT Période 2023

Conformément à la directive (UE) 2017/828 du 17 mai 2017 modifiant la directive 2007/36/CE en ce qui concerne l'encouragement de l'engagement à long terme des actionnaires, le présent document fournit une déclaration sur la façon dont la politique d'engagement a été mise en œuvre en 2023.

INTRODUCTION

Arvestar est une entreprise commune entre Argenta Asset Management SA (AAM, filiale d'Argenta Spaarbank SA) et Degroof Petercam Asset Management (DPAM).

Arvestar fait partie du groupe Argenta et a été désignée comme société de gestion des fonds d'épargne-pension Argenta et d'Argenta DP (les "fonds").

Degroof Petercam Asset Management a été nommé gestionnaire des fonds et met en œuvre la politique d'investissement (y compris la stratégie ESG) des fonds.

Arvestar a délégué l'exercice des droits de vote dans les Fonds à DPAM en sa qualité de gestionnaire d'investissement. Les fonds sont également couverts par la politique d'engagement de DPAM qui est appliquée de manière cohérente à tous les fonds d'investissement gérés par DPAM.

Arvestar renvoie aux rapports d'activité de vote et d'engagement de DPAM, qui sont disponibles sur le site web de DPAM (Voting and engagement (dpaminvestments.com)), pour plus d'informations à ce sujet.

ACTIVITÉ DE VOTE 2023

Comme indiqué ci-dessus, DPAM a exercé les droits de vote attachés aux actions détenues dans les Fonds, y compris leurs compartiments, au cours de la période considérée (2023).

IVOX Glass Lewis GmbH (Ivox GL) assiste DPAM dans l'exécution des instructions de procuration et dans l'analyse des propositions inscrites à l'ordre du jour des assemblées d'actionnaires, conformément à la politique de vote de DPAM.

Comme indiqué dans la politique de vote, le seuil de matérialité pour activer l'instruction de vote est défini comme 0,5 % des actifs sous gestion d'un compartiment et au moins 1 million d'euros.

Au cours de l'année 2023, les fonds ont participé à **150 assemblées générales et extraordinaires** d'**actionnaires**, dont 132 en Europe et 18 en Amérique du Nord, ce qui est similaire aux statistiques de l'année précédente (149 assemblées en 2022).

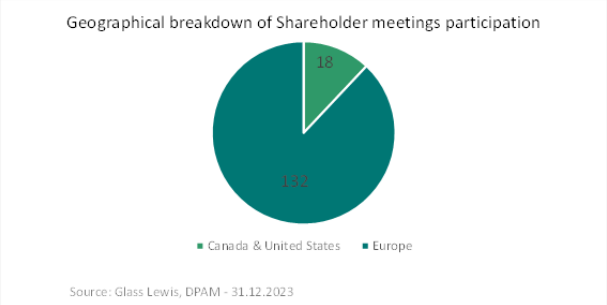

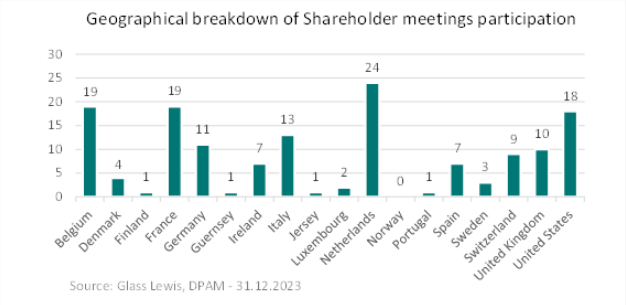

Les Fonds ont fait entendre leur voix dans **135 entreprises** et ont participé au vote de **2.416 résolutions** (2.156 en 2022) à l'ordre du jour de ces assemblées dont 2.110 votes "pour" et 220 "contre".

La majorité des résolutions émanent toujours de la direction. Les propositions soumises par les actionnaires restent minoritaires (2,3 % du nombre total de résolutions sur lesquelles les Fonds se sont exprimés).

	Mgmt Proposals	SHP Proposals	Total Proposals
For	2065	45	**2110**
Against	211	9	**220**
Abstain	85	1	**86**
For %	87,5%	81,8%	**87,3%**
Against %	8,9%	16,4%	**9,1%**
Abstain %	3,6%	1,8%	**3,6%**
Totals	**2361**	**55**	**2416**

Source : Glass Lewis, DPAM - 31.12.2023

Sur les 2 416 résolutions votées, les Fonds se sont abstenus dans un nombre limité de cas (86 résolutions, soit 3,6 % des cas), illustrant la volonté d'exprimer l'opinion des actionnaires tout en laissant un temps d'adaptation aux entreprises dans des situations spécifiques[1] . Les Fonds ont voté contre la résolution dans 9,1% des cas, un taux de protestation comparable à celui de l'année dernière (9,3%).

Les points à l'ordre du jour restent très similaires à ceux de la saison de vote précédente, c'est-à-dire qu'ils sont principalement composés de points relatifs au Conseil d'administration, à l'audit et aux résultats financiers, à la rémunération des fonctions exécutives et à la gestion du capital.

[1] DPAM, à qui l'exercice des droits de vote a été délégué, vote généralement " abstention " lors de l'élection des membres du conseil d'administration la première année, lorsque l'indépendance du conseil pourrait être améliorée. Cela fait partie du dialogue d'engagement du DPAM avec les entreprises.

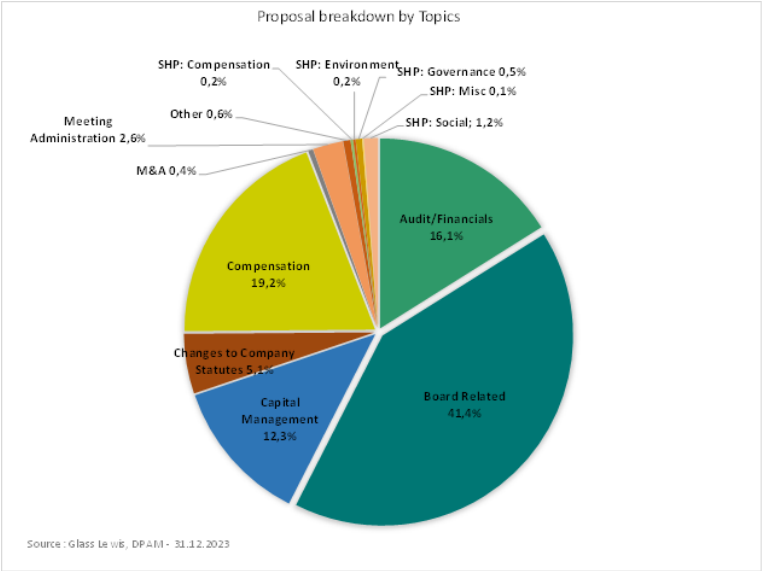

THÉMATIQUES DES VOTES DÉFAVORABLES

Proponent	Proposal Category Type	For & 1 Year	Against	Abstain	Total
Management		**2065**	**211**	**85**	**2361**
	Audit/Financials	385	3		388
	Board Related	900	69	32	1001
	Capital Management	255	41	1	297
	Changes to Company Statutes	113	9	1	123
	Compensation	332	84	49	465
	M&A	10			10
	Meeting Administration	59	3		62
	Other	11	2	2	15
ShareHolder		**45**	**9**	**1**	**55**
	SHP: Compensation	5			5
	SHP: Environment	5			5
	SHP: Governance	9	3	1	13
	SHP: Social	23	6		29
	SHP: Misc	3			3
Total		**2110**	**220**	**86**	**2416**

Source: Glass Lewis, DPAM - 31.12.2023

Au cours de la période considérée, les Fonds ont soutenu la direction dans 87,5 % des cas, mais ont voté contre les résolutions proposées dans 8,9 % des cas.

Nos instructions de vote défavorables se sont essentiellement concentrées sur des sujets liés au conseil d'administration en raison du manque d'indépendance du conseil d'administration et de la rémunération, principalement en raison d'une mauvaise conception générale et de la divulgation de la rémunération dans la politique/le rapport de rémunération, d'augmentations excessives ou d'attributions non liées à la performance. La politique de vote permet une certaine flexibilité en ce qui concerne ces meilleures pratiques et de s'abstenir de voter la première année tout en entamant un dialogue engagé avec l'entreprise afin de dresser une liste explicite de nos attentes pour les années à venir.
Nous avons donc voté contre des points connexes de l'ordre du jour en 2023 dans des entreprises où nous avons exprimé des préoccupations en 2022 concernant l'indépendance du conseil d'administration, le rapport et la politique de rémunération, le respect de la norme "une action, un vote, un dividende", le plan et les progrès en matière de climat, la séparation entre le PDG et le président, et dans lesquelles nos appréhensions n'ont pas été prises en compte dans le processus décisionnel.

Les augmentations de capital par émission d'actions nouvelles ou convertibles ou en nature font également l'objet d'une étude approfondie au cas par cas, compte tenu des spécificités du secteur économique concerné (pratique courante des sociétés immobilières cotées en bourse, par exemple).

En ce qui concerne les 55 propositions émanant des actionnaires, soit 2,3 % du total des propositions sur lesquelles les Fonds ont voté, les Fonds ont voté "pour" dans 81,8 % des cas.

Les instructions de vote sont données conformément à la politique de vote actif du DPAM.

Arvestar a vérifié que la politique de vote a été appliquée de manière cohérente au cours de la période de référence. À cette fin, nous avons obtenu une assurance sur les 106 résolutions (4,4 % des cas) pour lesquelles des indications de vote manuel (c'est-à-dire s'écartant des lignes directrices incluses dans l'outil de vote) ont été données.

Conformément à la politique de vote, certains points de l'ordre du jour ont été délibérément laissés à la discrétion du comité de vote de DPAM, au cas par cas, afin de préserver la capacité d'analyse critique de certaines situations ou de laisser aux entreprises un certain temps pour s'adapter aux engagements pris dans le cadre de la politique de vote.

Il s'agissait essentiellement de résolutions sur la nomination ou la réélection d'administrateurs en raison du manque d'indépendance des conseils d'administration avec lesquels DPAM a entamé un dialogue, ce qui lui a permis de disposer d'un délai supplémentaire pour s'adapter. Un autre sujet est le vote consultatif sur la rémunération des dirigeants en tant que processus de dialogue au cours de la première année afin de promouvoir les meilleures pratiques. Les propositions des actionnaires peuvent être diverses et nécessitent une analyse au cas par cas.